

# **Animateurs/trices extra et périscolaire**

## **Contrat d'Engagement Educatif**

Le centre de loisirs de l'association La Gerbe recrute pour les mercredis et les vacances **des animateurs(rices)** en CEE, pour ces deux structures.

L'association La Gerbe est une association d'animation socioculturelle, d'Education Populaire, qui inscrit son action dans le champ de l'enfance, de la jeunesse, de la culture. Elle a pour vocation de s'inscrire dans la vie locale et de tisser des liens intergénérationnels. Elle se situe dans le quartier Gambetta.

### **MISSIONS DE L'ANIMATEUR/TRICE :**

L'animateur/trice assure, dans le cadre du projet éducatif de l'association, la prise en charge de l'animation de groupes d'enfants, dans les périodes péri et extrascolaires.

Il/elle est placé(e) sous l'autorité hiérarchique de la directrice de l'ALSH.

### **ROLES DE L'ANIMATEUR/TRICE :**

- Participer à l'élaboration du projet pédagogique des temps périscolaires, à sa mise en œuvre et son évaluation;
- Proposer et mettre en place des projets d'animation en concertation avec l'équipe et les enfants accueillis;
- Accompagner les projets d'enfants.
- Mettre en place des projets d'animation;
- Réaliser des projets d'activités en utilisant des techniques d'animations;
- Créer avec les familles un climat de confiance

### **QUALIFICATIONS :**

Formation : minimum titulaire du BAFA et/ou en cours. Autre diplôme de l'animation acceptée.

### **CONDITIONS D'EMPLOI**

Postes à pourvoir à partir du 30/01/2019, envoi CV + lettre de motivation par mail  
Réunions pédagogiques le mardi avant et après chaque vacances.

CEE : rémunération : 43.93€ + 10% CP  
Convention Collective de l'Animation.

ASSOCIATION LA GERBE, 19 rue Chaptal 34000 Montpellier 04 99 74 24 33/30  
alsh-lagerbe@numericable.fr